

COMMUNE DE MAGNÉ
Délibération du Conseil Municipal du 28 avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX,
ET LE VINGT-HUIT AVRIL A 19 HEURES 00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNÉ DUMENT
CONVOQUE, S'EST CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE
MONSIEUR Sébastien BILLAUD, MAIRE.

Date de la convocation : **21 AVRIL 2026**

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : BILLAUD Sébastien, DUFORESTEL Pascal, ALLEIN Aurélie, MECHINEAU David, LABORDERIE Coralie, LE BORGNE Laurent, GUILBAUD-RIGONDAUD Bérangère, CAILLEAUD Cyril, CATROS_ANDREU Christelle, FONTAINE NAPIORKOWSKI Denis, GUILBOT Bernard, HUPÉ David, LAPEGUE Karine, LE SAUZE Sandrine, LORTION Martial, PALANCADE Brigitte, PATEJ Laurence, RENAUD Sébastien, XHAARD Florence, DORAY Gérard, GOYALT Sandrine, ENNOUCHI David, TROMAS Catherine

Étaient excusé et représenté :

Était excusé et non représenté :

Était Absent :

Secrétaire de séance : MECHINEAU David

Réf. : 2026_04_10

**Objet : Désignation d'un représentant au Comité de l'association
du Jumelage Magné – Weitnau - mandat 2026-2032**

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du conseil municipal il y a lieu de désigner un représentant au Comité de l'association du Jumelage Magné – Weitnau. Il précise que le maire est membre de droit au vu des statuts de l'association.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à **l'unanimité des votants (4 ABSTENTIONS (DORAY Gérard, GOYALT Sandrine, ENNOUCHI David, TROMAS Catherine))**, décide de :

- **DESIGNER**
 - **Madame LABORDERIE Coralie**
- **AUTORISER** le Maire, ou son représentant ou l'adjoint délégué, à signer tout acte en conséquence de la présente,

Fait et délibéré,
A Magné, le 28 avril 2026, au registre sont les signatures

Le Maire,
Sébastien BILLAUD

Le secrétaire,
MECHINEAU David